



Assemblée Générale 2017 d'Azur

Bonjour tous, bienvenue dans ce charmant village d'Azur. Avec ses 748 habitants, Azur est un village authentique où aimé se restaurer un célèbre Président qui venait en voisin.

Je remercie les Présidents d'ACCA, avec qui nous travaillons étroitement pour la vente des adhésions. Je remercie également les Présidents d'Associations qui se sont déplacés, ainsi que la toute nouvelle Association « les Dianes des Landes » qui est représentées par Mesdames Nicole Rimonteil et Nadine Duru.

Je remercie Mr le Maire Michel Laussu de nous accueillir dans cette magnifique salle François Mitterrand. Il se dit dans le coin, que c'est tonton François qui l'a financé, car il avait ses habitudes chez Nénette Daleau à l'auberge du soleil. Certaines personnes, qui sont ici dans la salle, ont quelquefois partagé le repas du Président.

Il paraît qu'il adorait les ortolans, on connaît la suite, sans commentaire.

Je salue la présence à cette tribune de Mr Jean Roland Barrère Président de notre fédération de chasse.

De Patrick Brutails Président de l'ACCA d'Azur et Administrateur fédéral.

Du Directeur Régis Hargues et du Technicien Denis Lanusse qui nous présenteront l'étude sur la migration de l'alouette des champs

Enfin Dominique Carti nous fera le compte rendu de la dernière assemblée de Parentis, avec le rapport financier puisqu'il est notre trésorier.

Se sont excusés, Mr Hervé Bouyrie, Président de l'Association des Maires des Landes.

Mr André Lahieule, secrétaire départemental de la Fédération.

Mme Marie Françoise Nadau, Conseillère Régionale de la Nouvelle Aquitaine.

Je passe la parole à Mr le Maire d'Azur pour l'ouverture de cette Assemblée Générale.

« Mr Michel Laussu Maire d'Azur souhaite la bienvenue à l'assistance et se dit très heureux d'accueillir cette assemblée d'autant qu'il a lui-même chassé cet oiseau avec un champion du monde des chioulaïres. »

Merci Mr le Maire.

Je remercie l'ensemble des bénévoles et tout particulièrement l'équipe d'Azur pour l'organisation de cette assemblée générale.

Patrick si tu veux nous dire quelques mots, c'est à toi.

« Le président de l'ACCA est très heureux d'accueillir cette assemblée générale de l'ALCAP étant lui-même concerné par cette chasse puisque son installation est située sur la commune de Messanges d'où vient le président. »

Merci Patrick, à l'ordre du jour nous avons :

- Un résumé de l'Assemblée Générale de Parentis
- Le bilan financier
- Le rapport moral du Président
- L'exposé de l'étude alouette par Denis Lanusse
- L'intervention du Président fédéral
- L'élection du tiers sortant
- La conclusion
- La tombola
- Et le vin d'honneur

Je passe la parole à Dominique Carti qui va nous faire un résumé de notre dernière assemblée à Parentis et nous présenteras le bilan financier.

Merci Dominique pour cette présentation.

Je vous demande d'approuver ce budget.

Qui est contre : 0 Qui s'abstient : 0 Je vous remercie.

.....

L'an dernier à Parentis, je vous avais demandé de venir à Mont de Marsan pour manifester votre soutien à nos chasses traditionnelles.

Vous êtes nombreux à avoir répondu présents et je vous en remercie.

Malgré tout, beaucoup de chasseurs n'avaient pas cru bon de jouer le jeu, par nonchalance ou bien par faute de temps.

En partant à la manif du 1^{er} octobre, j'en ai même vu qui montait les cabanes. Mais c'est comme ça et ces mêmes personnes, viendront un jour nous reprocher de ne pas faire tout ce qu'il faut pour sauver notre passion.

L'autre jour, lors de l'assemblée générale des chasses traditionnelles, j'ai même entendu cette phrase dans l'assistance.

« Oui ! c'est la faute des présidents d'ACCA, ils ne pensent qu'à faire des battues aux grand gibier, plutôt que d'organiser des manifs. »

Je pense qu'il ne faut pas se tromper de cible et que les présidents ont assez de responsabilité et de pression avec les battues, sans en plus, leur coller ça sur le dos. En tant que chasseur on doit pouvoir prendre ses responsabilités et ne pas compter toujours sur les autres.

Maintenant, si une autre manif doit s'organiser, j'espère qu'elle sera régionale dans une grande métropole. Et, si on me demande mon avis, je proposerai que cette manif s'organise au printemps, quand toutes les chasses sont terminées, comme ça, plus personne n'aura d'excuses.

Mais, c'est juste l'avis d'un petit président d'ACCA que je suis.

L'arrêté ministériel relatif à la capture de l'alouette des champs au moyen de pantès et de matoles reste inchangé en ce qui concerne la réglementation de notre mode de chasse.

Dans le département sur 1.313 postes de chasse de l'alouette aux pantès une vingtaine sont gelées pour non-retour de fiches de prélèvements.

Comme l'an dernier deux procès-verbaux ont été dressés sur des installations aux pantès, un pour chasse avec un magnétophone et l'autre pour avoir pris des grives aux filets.

De plus en plus de chasseurs d'alouettes aux pantès se mettent à chasser à la matole. Méfiez-vous, trois procès-verbaux ont été dressés pour avoir pris des petits oiseaux protégés.

Au passage je rappelle qu'une installation de chasse à la matole doit se trouver à 150 mètres de tout autre installations, filets ou autre cabane.

Nous pouvons capturer jusqu'à 210.000 alouettes, mais l'an dernier, qui a été une très petite saison, nous n'avons prélevé que 84.252 oiseaux.

76.578 aux pantés et 7.674 aux matoles

C'est aux pantés que le prélèvement est catastrophique, tandis que pour les matoles, le résultat est en légère augmentation puisque vous avez prélevées 200 alouettes de plus que l'année précédente.

La gironde n'est pas mieux avec ces 43.000 prises.

Il est difficile de déterminer les causes réelles de cette mauvaise saison, mais il faut se méfier de ces conclusions hâtives sur l'état des populations migrantes.

Les alouettes passent-elles plus la nuit ? pour preuve les baguages nocturnes, passent-elles sur l'océan ? ou bien plus à l'est ? la question reste posée.

La saison dernière, le passage s'est lancé à la mi-octobre confirmée par les premiers baguages.

Pour tous les postes de baguages, la nuit du 21 octobre a été de loin la meilleure, suivi pour nous chasseurs aux pantés, par la journée du lendemain où on a connu le plus gros passage.

A signaler aussi qu'à la mi-novembre, nos amis de St Martin de Seignant ont bagué trois nuits d'affilées sans que l'on ait remarqué de migration particulière.

Au total c'est 1889 alouettes des champs qui ont été baguées.

Je le répète tous les ans, il faut marquer au stylo midi et soir vos prises sans tricher, sans avoir peur du quota puisqu'il est départemental. J'espère que tout le monde joue le jeu, sinon ce sera notre perte.

Sur ces fiches, je souhaiterai que l'on barre par demi-journée, la case où vous n'êtes pas aller à la cabane. Cela nous aidera à comptabiliser les jours de chasses, il est évident que tous ces renseignements resteront confidentiels à la fédération.

Pour un meilleur contrôle des retours, vous devez les retourner à votre Président d'ACCA.

Vous voyez bien qu'un Président ne sert pas qu'à organiser les battues.

Je le rappelle, on n'a droit qu'à une chanteuse dans une seule cage à l'extérieur. Tout autre cage doit être confiné à l'intérieur du poste de commandement, mais, sur et autour des filets, on peut mettre autant de semets ou en français « appelants vivants » que l'on veut, puisque pour ces semets, il n'y pas de nombre défini.

Je ne vais pas vous en dire plus, mais il y en a qui ont très bien compris la nuance.

On a droit aussi à des volants d'alouettes, à condition qu'ils soient lancés de la cabane. Ces volants font partie intégrale de notre tradition.

L'étude alouette permet de dresser un bilan sur les connaissances actuelle de l'espèce, mais également de tirer plusieurs enseignements quant aux stratégies migratoires.

La migration différenciée entre les mâles et femelles a été confirmée, même si les individus des deux sexes arrivent en même temps dans le département, l'abondance des femelles est plus importante que celle des mâles en début de saisons, tendance qui s'inverse par la suite.

Le calcul des quotas de l'alouette des champs se rapporte aux populations des régions dont provient la majorité des oiseaux migrateurs empruntant la voie de migration de l'atlantique.

Il reste à faire, un grand travail d'étude pour prendre en compte à minima le contingent Russe, qui reste le plus important d'Europe.

Or, l'hypothèse selon laquelle une partie non négligeable de cette population traverse la France, elle ne peut être écartée au regard des données des reprises Belge.

Aujourd'hui, nous observons une forte variation saisonnière avec un littoral de plus en plus délaissé au profit d'une voie migratrice située plus à l'est.

Ce changement explique en grande partie la baisse du nombre d'individus bagués sur la côte. C'est pourquoi je remercie nos amis girondins et lot-garonnais de nous aider à apporter une réponse sur le comportement de cette migration.

Nous allons continuer à étudier les pics et les variations des migrations, peut-être de manière différente, mais Denis Lanusse vous expliquera tout cela mieux que moi.

N'oublions pas que si nos travaux n'étaient pas assez convaincants, le ministère n'hésiterait pas à interdire nos chasses traditionnelles d'alouettes aux filets et aux matoles.

Denis c'est à toi.

« Denis Lanusse nous fait un brillant exposé sur l'étude technique de la migration de l'alouette des champs épaulé par notre directeur Régis Hargues pour la partie scientifique. »

« Ensuite le président Barrère a pris la parole pour remercier l'ensemble des intervenant et rappeler quelques règles de savoir bien chasser. »

Maintenant, nous allons passer à l'élection du tiers sortant qui est composé de Bernard Piton, de Jean Pierre Lacaoule et de Jean Douet.

Je vous rappelle qu'il est nul besoin d'entrer au conseil d'administration pour assister aux réunions, on peut très bien faire partie de la commission technique qui est conviée aux réunions au même titre que le bureau. On est une quinzaine d'assidus avec une assez bonne répartition géographique.

S'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote.

Qui est contre : 0 Qui s'abstient : 0

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordé.

.....

Je pense que parmi vous, il y en a qui lisent sud-ouest dimanche, le 3 septembre, il y avait un article d'une page intitulé : Les défenseurs des rats sortent leurs griffes.

Eh bien, il se trouve que les défenseurs de la cause animale s'opposent à la dératisation de Paris et demande la protection des rats en justifiant qu'un rat est un être vivant doté d'une sensibilité.

Un Psychologue, avec le soutien d'un Maire écologiste du 2^o arrondissement de Paris a lancé une pétition pour stopper le génocide de ces rats. Elle a déjà recueilli plus 25.000 signatures.

Ils demandent l'arrêt du programme de dératisation pour sauver ces pauvres petites bêtes. Du coup, la ville de Paris a changé son fusil d'épaule et au lieu de mettre du poison dans les égouts, elle doit se munir de pièges

mécaniques qui va demander une rallonge financière de plusieurs millions d'euros.

La ville réfléchi également à un système de contraception comme pour les pigeons, personnellement je pense qu'au 21 siècle on marche sur la tête.

Tout ça pour vous dire qu'il faut rester grouper quoi qu'il arrive et ne plus s'occuper de sa petite personne, que l'on soit chasseur de grands gibiers ou chasseur de petits gibiers.

Toutes ces mouvances véganes et autres associations d'enverdeurs font preuve d'une extrême violence verbale et même physique à notre égard.

Ils n'ont qu'une idée en tête, c'est de faire fermer la chasse en général.

L'opinion publique n'envisage plus la chasse que comme un moyen nécessaire à l'exercice de la régulation des animaux nuisibles.

Espérons, que la chasse de l'alouette, élément fort de notre vie rurale survive aux années qui viennent.

De moins en moins pratiquée, attaquée de plus en plus par des mouvements anti-chasse, elle concentre les menaces qui pèsent sur la chasse en général. De sa survie, dépend un lien social ancestral et d'un certain art de vivre dans notre campagne gasconne.

Pour ma part, j'en ai terminé, merci de m'avoir écouté, je vous souhaite une bonne saison de pantaïre et je vous dis à l'année prochaine pour notre prochaine Assemblée Générale très certainement ici même.

Maintenant c'est à toi Dominique pour la tombola, ensuite je vous invite à partager le verre de l'amitié.

Bonne soirée.